

Objectif Général

Acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires à la maîtrise de la supervision indirecte au cours des stages ambulatoires en médecine générale.

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de sa formation, l'apprenant doit :

- Connaître le cadre légal et réglementaire des stages ambulatoires en médecine générale ambulatoire et les différentes phases du stage.
- Décrire les éléments et conditions nécessaires à la mise en place d'une supervision indirecte : caractéristiques de l'étudiant novice et éléments contextuels.
- Connaître les outils pédagogiques les plus pertinents de la supervision indirecte.
- Conduire un entretien semi directif.
- Utiliser l'ensemble des outils pédagogiques pour parvenir à un diagnostic pédagogique de la performance de l'interne en supervision indirecte.
- Conduire un entretien d'explicitation.
- Identifier avec l'interne des prescriptions pédagogiques pertinentes notamment les rapports bénéfice/risque et coût/efficacité favorables d'une prise en charge en médecine générale en coordination avec les autres spécialités.
- Identifier et évaluer avec l'interne ses apprentissages en vue de sa formation et de sa certification et d'en créer des traces évaluables.
- Utiliser les modèles d'évaluations de la supervision indirecte dans l'objectif de l'évaluation des pratiques professionnelles selon les recommandations et des guides de bonnes pratiques.